

Walécho février 2018

BULLETIN MUNICIPAL

Le mot du maire
PV concessions abandonnées
Extrait conseil municipal
Etat civil 2017
Calendrier des fêtes
La vie associative
Informations diverses

<http://walincourt-selvigny.fr>
 Offres d'emploi



Diplôme d'honneur des villages fleuris
 Mention bien , beau travail et belle motivation



Départ en retraite
 de Jean-Marie DEFLANDRE



Jean-Paul DRON et Thomas CHAMPAGNE
 Nouveaux agents municipaux



Rédition de cartes postales

IPNS

Le mot du maire

2018

L'année des inaugurations ?

ELLES SONT EN TOUT CAS PREVUES



-salle polyvalente, projet que nous avons encore pu améliorer grâce à la générosité de notre ami Bernard DELATTRE qui veille toujours sur nous depuis son île thaïlandaise et que nous ne savons plus comment remercier...

Grâce également au concours du Conseil Départemental qui nous a accordé une subvention de 124000 €.

Grâce enfin à la coopération qui s'est instaurée avec le SIAVED pour la défense incendie et que nous avons pu matérialiser, évitant ainsi un nouvel investissement en cuves de stockage, les débits réseau étant insuffisants.

- déchetterie le permis de construire est en effet accordé, les appels d'offres seront lancés au printemps et l'inauguration devrait se faire avant la fin de l'année.

Pour le reste nous avons de nombreux dossiers en cours : écoles -salles des fêtes- accessibilité-trottoirs-voierie etc...

La concrétisation des projets se décidera sans aucun doute en mars-avril lorsque nous aurons enfin connaissance des compensations mises en place par le gouvernement pour la suppression partielle de la Taxe Habitation et des contrats aidés.

Pas d'alarmisme cependant, notre situation financière est saine, et nous permettra quoi qu'il arrive de boucler cette année 2018 sans augmentation de la pression fiscale communale

Finalement nous sommes toujours sur de bons rails et la locomotive du Conseil Municipal nous permettra, encore cette année, d'emmener le train d'aide et de soutien aux administrés, d'améliorer les services et l'action de nos associations culturelles et sportives, du Centre Social, des écoles et de tout ce qui contribue à l'attractivité grandissante de notre commune.

Bonne et heureuse année à tous

Le Maire
Daniel FIEVET

Comme chaque année nous tenons à rendre un hommage posthume à ceux qui a des degrés divers ont honoré, aidé ou représenté notre commune.

Toutes les autres personnes décédées récemment mériteraient une annotation particulière, car elle ont souvent laissé à des titres divers un souvenir à notre communauté, nous ne pouvons que les honorer dans leur ensemble , ce que nous faisons bien volontiers.



Léo LEVEAUX

Ancien Président de la Société de chasse et ancien dirigeant du foot, Walincourtois dans l'âme, il a rendu beaucoup de services à la commune et à sa population .

Il n'hésitait jamais à mettre à la disposition des associations les véhicules et moyens techniques de l'Entreprise LEVEAUX dont il était avec ses frères l'un des principaux dirigeants.

C'était également un homme généreux y compris dans ses nombreux soutiens financiers.

Patron éclairé, clairvoyant et humain ayant le respect de son personnel, il bénéficiait en retour de la considération et souvent même de l'amitié de celui-ci.

Nous avons eu beaucoup de chance d'avoir comme citoyen un homme tel que lui, type même de tous ceux qui, compétents et dynamiques, ont largement contribué à la prospérité de notre village.

Nous lui en sommes reconnaissants et à travers lui à toute sa famille.

Elle peut et elle doit être fière de lui.

J'en suis sûr, Léo gardera une place d'honneur dans la mémoire collective de notre village de Walincourt-Selvigny.

Gérard MARECAILLE



A son arrivée en 1962 en tant qu'instituteur, il avait enseigné aux élèves du cours préparatoire à l'école des garçons avec une excellente pédagogie qui avait profité à chacun.

Devenu ensuite conseiller pédagogique, il avait formé et suivi de nombreux instituteurs et institutrices auxquels il avait inculqué son amour du métier.

Après avoir occupé le poste d'adjoint de 1995 à 2001, il avait été élu maire de la commune de 2001 à 2008. Homme discret et dévoué, il n'aimait pas recevoir les honneurs, mais malgré ses réticences il avait reçu la médaille de la ville.

La caserne des pompiers, la fusion effective des deux communes associées, la bibliothèque-médiathèque, la cantine, le multi-accueil Ribambelle, la classe pupitre de l'école Gaston Bricout, la restauration du moulin Brunet, les travaux de rénovation de la mairie et de la salle de l'Etoile, l'aménagement des voiries des rues de Cambrai, Emile Zola et de la Briqueterie, la mise en place du PLU, ont été les principales réalisations qui lui ont tenu le plus à cœur.

Secrétaire dans l'association des anciens combattants, il était à l'écoute de ses camarades et était très compétent et méticuleux dans ses interventions.

Pilier du Téléthon, il continuait d'être fidèle à cette cause.

«Innover, enrichir et aider» telle était sa devise.
Nous garderons de lui un très bon souvenir.



Nous voilà en 2018...

Chaque année se déroule rapidement avec son lot d'inquiétudes et de paroles dites dans un monde incertain, agité, et plein d'interrogations et nous sommes toujours en quête d'un lendemain meilleur.

Que mes vœux pour cette nouvelle année soient porteurs d'espoir et soient un moment d'échange, de convivialité et de cohésion.

A présent, prenons des nouvelles de notre commune.

En bon chef d'orchestre, Monsieur le Maire a étudié avec son conseil municipal les différents travaux à effectuer et grâce à une gestion toujours aussi rigoureuse certains ont été réalisés, Raymond Denhez et Yves Wayemberge, chargés de l'étude des devis et du suivi des travaux, en ont dressé la liste :

Travaux exécutés par les entreprises extérieures :

- Ets Descamps :** - réfection cour de l'école maternelle,
béton cour du local technique,
clôture et voirie rue Gustave Delory.
- Ets Lefebvre Elec :** pose de visiophones (maternelle et école Gaston Bricout).
- Ets Brouette (JMB) :** école maternelle : agrandissement de la classe de Mme Morin.
- Ets Ramette :** clôture de séparation entre la propriété de Mr Miersman et le terrain des associations, côté local des boules.
- Ets Garraud :** couverture et bardage nouveau terrain de boules.
- Ets Dumez :** accès handicapé WC public,
réparation portail accès SDF du château,
protection des vitraux à l'église St Pierre
- Ets François :** réfection chauffage au 5 rue Jules Ferry.
- Ets Steemput :** tontes des terrains de football et pelouses

Travaux réalisés par le personnel communal :

En plus des interventions quotidiennes, de l'entretien manuel des parterres, trottoirs, caniveaux et des allées des cimetières, des tontes des petites parcelles, du ramassage (oh combien désagréable !) des crottes de chiens, des papiers, canettes, bouteilles en plastique jetés dans les rues par des personnes in-civilisées (elles se reconnaîtront), les employés ont effectué les travaux suivants :

- Pose de poteaux pour la protection des végétaux plantés rue de Cambrai, ainsi que pour la sécurité rue du 8 octobre à proximité du collège François Villon,
- Salle polyvalente (future salle des sports) : démontage des cloisons, des luminaires, du chauffage, des plafonds etc...
- Salle de musique : confection d'un faux plafond avec isolation.
- Salle du taido : aménagement WC (extracteur d'air et pose d'un plafond).
- Wal'flèches : installation de radiateurs électriques et d'un délesteur.
- Ecole Gaston Bricout : pose d'une clôture, bac à sable, marquage au sol pour les différents jeux,
- ouverture d'une tranchée pour passage d'une gaine pour l'installation du visiophone.
- Wc public : confection d'un trottoir en béton et à la mairie relèvement des dalles pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.
- Salle des fêtes du château : pose d'une porte extérieure des wc.

Tennis : confection d'un coffre de protection d'un robinet extérieur.

- démoussage des deux cours et remise en peinture lasure des protections en bois.

Les boules : confection d'un mur en vue de la pose d'une couverture aux nouveaux terrains extérieurs et réfection de la cour (cailloux).

Cimetière de Selvigny : réfection des grilles (soudure)

Cimetière de Walincourt : plantation de charmilles côté nouveau cimetière.

Crèche : confection de cache radiateur,

École maternelle : pose de fibre de verre et peinture classe de Madame Morin

Pose d'un chalet et repose clôture dans la cour,

Réparation des gouttières dans le préau.

Et pour terminer notre liste, rénovation totale de la maison au 5 rue Jules Ferry (pose de portes, placo, peinture, électricité, isolation).

Les employés de la 4 C ont refait les peintures des grilles du cimetière de Selvigny, de la salle des fêtes du château ainsi que les bureaux de la mairie.

Les membres de Wal'flèches ont confectionné un plancher et un plafond suspendu isolés et ont remplacé les anciennes portes avec celles récupérées à la salle polyvalente.

Pour vos demandes de permis de construire ou déclaration préalable de travaux, vous pouvez contacter Raymond Denhez pour la préparation des plans.

Une nouvelle fois, au nom du conseil municipal, je vous adresse, ainsi qu'à vos proches, tous mes vœux de bonheur, de sérénité, de réussite et surtout une bonne santé.

Annie PATTE

Adjointe au Maire

**« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est une réussite »
(Henry FORD)**

Collecte du Téléthon 2017-**1789.21€**, -merci aux généreux donateurs.



La Mairie pendant les travaux de peinture

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les adjoints et conseillers municipaux
Mesdames et Messieurs les employés communaux



Je vous présente à toutes et tous mes meilleurs vœux pour l'année 2018.

Cette année la cérémonie des vœux au personnel et au maire est une double cérémonie. En effet durant l'année 2017 de profonds changements sont intervenus dans la gestion des services d'une part à cause de la suppression des contrats aidés et d'autre part suite au départ en retraite de deux agents titulaires ainsi qu'à leur remplacement.

Je vais de suite vous dire combien je suis satisfait du travail effectué par l'ensemble du personnel communal qu'il soit titulaire, en contrat de remplacement, en contrat aidé (oui il en reste encore un peu !) ou en contrat de droit privé.

En 2017, la municipalité a tout mis en œuvre pour valoriser les agents qui souhaitent s'investir dans leur travail, apporter des suggestions.

Nous avons ainsi mis en place, avec succès me semble-t-il, la rémunération au mérite. Enfin nous pouvons récompenser les agents qui se distinguent dans leur savoir-être et savoir-faire afin de créer une dynamique qui, à mon sens, faisait défaut dans l'administration.

Bravo aux femmes de service qui travaillent avec courage et volonté aux écoles, au restaurant scolaire, dans les bâtiments communaux et associatifs (merci à Chantal MAILLY pour le suivi quotidien sur le terrain)

Bravo au personnel de la mairie qui s'adapte sans cesse aux contraintes du service et qui met toujours au centre de ses préoccupations le travail bien fait. Je n'oublierai pas notre ASVP qui veille sur la sécurité et qui participe aussi à l'ensemble des activités de la commune.

Merci enfin aux services techniques, et à Yves WAYEMBERGE, pour le travail réalisé malgré le départ de deux titulaires et la restructuration du service rendue indispensable pour optimiser les tâches qui lui incombe tout en ayant moins de personnel opérationnel.

Le 1 novembre 2017, Jean-Yves BURY a fait valoir ses droits à la retraite et le 1^{er} janvier dernier ce fut le tour de Jean-Marie DEFLANDRE.



Jean-Yves n'a pas souhaité de cérémonie pour son départ ce que nous avons respecté.



Qu'il soit ici malgré tout remercié pour toutes les années passées à la commune et souhaitons la bienvenue à Thomas CHAMPAGNE qui prend la relève.

En ce qui concerne Jean-Marie je laisse le soin à Monsieur le Maire de redresser sa carrière et de le remercier pour son travail

Jean-Marie a été remplacé sur son poste par Jean-Paul DRON à qui nous souhaitons la bienvenue.

Je terminerai mon intervention en renouvelant mes vœux pour 2018 à l'ensemble du conseil municipal et au personnel communal. Et à vous Monsieur le Maire, je souhaite que cette année vous garde en bonne santé pour que vous puissiez continuer encore bien longtemps à veiller aux intérêts de la commune. Pour cela vous pouvez compter sur l'aide de chacun d'entre nous.

Bonne année à tous.

Jean-Luc DANGLETERRE Directeur Général des Services

Du côté du comité des fêtes...

Mesdames, Messieurs les Président(e)s et membres des associations locales
Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, je pense qu'il n'est pas trop tard pour vous présenter au nom du comité, tous nos vœux pour cette nouvelle année ! Nous vous souhaitons, tout ce que vous souhaitiez que l'on vous souhaite... **MAIS EN MIEUX !!!** Pour ce 1er numéro du "Wal info" de 2018, il était important de dresser un petit bilan de l'année écoulée...

En 2017, nous avons fait au mieux avec nos moyens pour moderniser, développer les manifestations dans notre village...

Aussi le 14 Juillet dernier au soir, nous proposons une animation pour les enfants : avant le traditionnel feu d'artifice, des jeux ont été réalisés et cela a beaucoup plu aux petits comme aux grands !



En décembre, nous avons participé au joli marché de Noël de l'AFR, en installant notre stand "Téléthon", (qui a par ailleurs rencontré un beau succès !). J'en profite pour remercier les donateurs, ceux qui ont acheté un porte clefs, un sac, tous ceux qui ont fait un geste..., les associations participantes, les élèves du collège, et la poignée de fidèles qui œuvre pour cette cause depuis de nombreuses années sur la commune... Tous se reconnaîtront !

En décembre toujours, le Père Noël a posé son salon en plein cœur du village, devant la mairie et s'est prêté au jeu des photos avec les enfants, ravis de le rencontrer... Un moment privilégié où un chocolat chaud, des friandises, du pain d'épice, ont été distribués et ce, grâce à l'aide précieuse de l'Amicale Laïque et de la municipalité !

Enfin, nous avons édité 2 cartes postales en édition limitée (500 cartes chacune) de notre beau village, dont une "spéciale Grande Guerre" (merci aux amis du Moulin !)... Il en reste et vous pouvez vous les procurer en Mairie pour seulement 1 € ! Pour toutes ces animations, moins de 100 € ont été dépensés ! (et cela grâce au travail acharné de quelques bonnes âmes !).



Pour nos manifestations, nous sommes heureux de constater que cette année a affiché une bonne participation, ce qui vaut le meilleur des encouragements. Cela suffit pour nous motiver encore plus ! Maintenant, un nouveau défi se présente à nous, assurer la pérennité. Pour cela nous devons être à l'écoute et proposerons encore plus de diversité car il en faut pour tous les goûts. Nous avons des idées, vos idées...

"Continuité et nouveauté" : mots d'ordre en 2018 !!!
Cela sera donc aussi synonyme de travail

supplémentaire pour notre équipe qui, ne l'oublions pas, a fait le choix du bénévolat au service de notre village... Je tenais à le souligner !

En ce qui concerne les membres du comité, je dois dire que je suis assez fier de cette équipe alliant complémentarité, engagement et responsabilité. Je tiens à leur tirer mon coup de chapeau car ce n'est pas toujours évident de combiner vie de famille, professionnelle et associative.

Enfin, je terminerai par ce qui, à mon sens, est la condition sine qua non pour que notre association continue à vivre sereinement : la contribution et la participation de vous tous sans quoi rien ne serait possible. C'est ainsi que le comité remercie vivement toutes les personnes ayant d'une façon ou d'une autre apporté leur aide à la réalisation de ces animations.

Sont également remerciés tous les participants qui grâce à leur présence nous ont permis de passer de bons moments autour de ces animations qui n'ont pour seul objectif que votre plaisir, entretenir la convivialité et maintenir une âme particulière à notre village.

Je précise que LA VIE DU VILLAGE DEPEND DE VOUS TOUS. Vous l'avez constaté par vous-même, VOTRE comité, avec VOTRE participation, souhaite la rendre encore plus conviviale et plus agréable.

Un grand merci donc à vous tous qui nous soutenez et nous faites confiance à travers votre présence.

D'ores et déjà, notez ce rendez-vous... , les 5 et 6 Mai, nous vous attendons nombreux pour l'exposition d'art (comme visiteurs ou comme exposants ! Inscription gratuite)

A très vite !

Jérôme Méli (Président) et le bureau



Du côté des petites annonces...

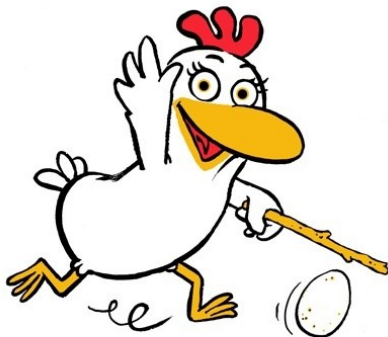
Association LE BEGUINAGE

Nous vous proposons dans la limite des places disponibles aux seniors disposant de faibles revenus, des logements d'une superficie de 30 à 36 m² à prix modérés

Il vous est possible de déposer votre demande directement dans la boîte aux lettres de l'association 4 rue Faidherbe à Walincourt Selvigny ou en contactant le président : Mr Didier Hochez au 0620840328



Opération Poules Régionales sur la 4C



Dans le cadre de sa démarche « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage » le SIAVED souhaite proposer aux foyers volontaires d'adopter deux poules pour réduire leurs déchets. (en agissant pour l'environnement : une poule peut picorer jusqu'à 150kg de déchets de cuisine et de jardin par an !).

La distribution des poules aura probablement lieu en automne 2018. Une participation de 5 € par foyer est demandée pour la réservation.

Les foyers s'inscrivant dans l'opération seront conviés à un temps d'information obligatoire sur l'élevage des poules et les spécificités de ces races régionales.

Races des poules Hergnies, Estaires, Bourbourg, coucou des Flandres.



La bibliothèque en travaux , elle sera fermée jusqu'aux vacances de février, inauguration prévue le 17 mars 2018.

Vous pouvez éventuellement déposer vos livres en mairie.

Les deux œuvres : les deux amis de Manuel BARTHOLD (1904) et la fresque de la salle des fêtes du château de Raymond PALLIER ont été déposées au Centre National des Arts Plastiques à ST OUEN l'AUMONE.

PROCES VERBAL N° 2

Les Membres de la commission cimetière composée de :

Monsieur Daniel FIÉVET, Maire de Walincourt-Selvigny
Monsieur André-Marie FORRIERE, Adjoint de Walincourt-Selvigny
Monsieur Yves WAYEMBERGE, Adjoint de Walincourt-Selvigny
Monsieur Raymond DENHEZ, Conseiller Municipal de Walincourt-Selvigny,
Monsieur Jérôme MELI, Conseiller Municipal de Walincourt-Selvigny (Absent excusé)
Monsieur Logan RAMETTE, Conseiller Municipal de Walincourt-Selvigny (Absent excusé)
Monsieur Jean-Robert MOGUET, Agent de Surveillance de la Voie Publique



Se sont réunis le 06 novembre 2017 à 10 heures en mairie afin de déterminer les concessions qui seront déclarées « Concession abandonnée » **au cimetière Protestant rue Gambetta**

ALLEE I CARRE 17

N°206 ROUSSIEZ PROY

ALLEE A CARRE 1

N° 1 Mentions illisibles

N° 5 Mentions illisibles

N° 6 DROUBAY DEBRY

ALLEE B CARRE 3

N°28 Mentions Inconnu

N°29 HUTIN

N°30 Mentions Inconnu

N°31 Mentions Inconnu

N°32 JACQUEMIN MAIRESSE

N° 33 BAUDUIN Octavie

N° 34 HUTIN

N° 35 BONNEVILLE DELBARRE

ALLEE E CARRE 10

N° 123 Mentions Inconnu

ALLEE F CARRE 11

N° 129 Mentions Inconnu

N° 135 Mentions Inconnu

N° 137 Mentions Inconnu

N° 138 Mentions Inconnu

N° 139 Mentions Inconnu

N° 140 Mentions Inconnu

ALLEE C CARRE 5

N° 52 MENDON

N° 53 JACQUEMIN Marcelle

ALLEE C CARRE 6

N° 63 VAILLANT

ALLEE D CARRE 7

N° 78 Mentions Inconnu

N° 79 Mentions Inconnu

N° 80 Mentions Inconnu

N° 81 Mentions Inconnu

N° 83 Mentions Inconnu

N°88 EMOY Adolphe

ALLEE F CARRE 12

N° 147 Mentions Inconnu

Aucun descendant, successeur ou personne chargée de l'entretien n'est connu pour ces concessions très anciennes dont nous n'avons aucune trace dans nos archives.

Une affichette solide portant la mention « concession abandonnée » sera apposée sur chacune de ces tombes, toutes en mauvais état (inscriptions effacées complètement ou partiellement, salies, aux pierres souvent cassées et sans aucune trace d'entretien).

Signatures des membres de la Commission
et de Monsieur l'Agent de Surveillance de la Voie Publique.

NB - Procès-verbal affiché en mairie et aux portes du cimetière accompagné du plan des emplacements concernés et publié dans le journal municipal.

PROCES VERBAL N° 2



Les Membres de la commission cimetière composée de :

Monsieur Daniel FIÉVET, Maire de Walincourt-Selvigny
Monsieur André-Marie FORRIERE, Adjoint de Walincourt-Selvigny
Monsieur Yves WAYEMBERGE, Adjoint de Walincourt-Selvigny
Monsieur Raymond DENHEZ, Conseiller Municipal de Walincourt-Selvigny,
Monsieur Jérôme MELI, Conseiller Municipal de Walincourt-Selvigny (Absent excusé)
Monsieur Logan RAMETTE, Conseiller Municipal de Walincourt-Selvigny (Absent excusé)
Monsieur Jean-Robert MOGUET, Agent de Surveillance de la Voie Publique

Se sont réunis le 06 novembre 2017 à 10 heures en mairie afin de déterminer les concessions qui seront déclarées « Concession abandonnée » **au cimetière catholique Ruelle Pâquette**

ALLEE P CARRE 16

N° 265 Mentions illisibles

ALLEE K CARRE 11

N° 187 CHANDIER TRANNOY
N° 186 FIDAIRE FIDAIRE
N° 184 Mentions illisibles
N° 182 Mentions illisibles
N° 181 Mentions illisibles
N° 165 Mentions illisibles

ALLEE D CARRE 4

N° 47 Mentions illisibles

ALLEE L CARRE 12

N° 204 Mentions illisibles
N° 210 DELBARRE
N° 211 DELHAYE MARGERIN

ALLEE J CARRE 10

N° 152 Mentions illisibles
N° 153 Mentions illisibles
N° 154 Mentions illisibles
N° 155 Mentions illisibles

ALLEE M CARRE 13

N° 226 Mentions illisibles

ALLEE H CARRE 8

N° 124 LESTOQUOY GIVRY

ALLEE M CARRE 13

N° 226 GILLIARD

ALLEE N CARRE 14

N° 247 Mentions illisibles

Aucun descendant, successeur ou personne chargée de l'entretien n'est connu pour ces concessions très anciennes dont nous n'avons aucune trace dans nos archives.

Une affichette solide portant la mention « concession abandonnée » est apposée sur chacune de ces tombes, toutes en mauvais état (inscriptions effacées complètement ou partiellement, salies, aux pierres souvent cassées et sans aucune trace d'entretien).

Signatures des membres de la Commission
et de Monsieur l'Agent de Surveillance de la Voie Publique.

NB - Procès-verbal affiché en mairie et aux portes du cimetière accompagné du plan des emplacements concernés et publié dans le journal municipal.

PROCES VERBAL N° 2



Les Membres de la commission cimetière composée de :

Monsieur Daniel FIÉVET, Maire de Walincourt-Selvigny
Monsieur André-Marie FORRIERE, Adjoint de Walincourt-Selvigny
Monsieur Yves WAYEMBERGE, Adjoint de Walincourt-Selvigny
Monsieur Raymond DENHEZ, Conseiller Municipal de Walincourt-Selvigny,
Monsieur Jérôme MELI, Conseiller Municipal de Walincourt-Selvigny (Absent excusé)
Monsieur Logan RAMETTE, Conseiller Municipal de Walincourt-Selvigny (Absent excusé)
Monsieur Jean-Robert MOGUET, Agent de Surveillance de la Voie Publique

Se sont réunis le 06 novembre 2017 à 10 heures en mairie afin de déterminer les concessions qui seront déclarées « Concession abandonnée » **cimetière rue Duchaussois**

ALLEE A CARRE A18

N° 706 LAMOURET PROY
N° 705 LAMOURET FORRIERE

ALLEE A CARRE A8

N° 653 BALESSÉ LEFEBVRE

ALLEE A CARRE A6

N° 619 PROY LECOMPTE

ALLEE B CARRE B33

N° 502 Mentions illisibles

ALLEE A CARRE A3

N° 588 Mentions illisibles

ALLEE B CARRE B42

N° 714 DEMARETZ

ALLEE B CARRE B19

N° 293 Mentions illisibles
N° 294 Mentions illisibles
N° 295 PIC MILHEM
N° 300 Mentions illisibles
N° 302 Mentions illisibles

ALLEE B CARRE B 10

N° 142 PATTE
N° 136 Mentions illisibles

Aucun descendant, successeur ou personne chargée de l'entretien n'est connu pour ces concessions très anciennes dont nous n'avons aucune trace dans nos archives.

Une affichette solide portant la mention « concession abandonnée » est apposée sur chacune de ces tombes, toutes en mauvais état (inscriptions effacées complètement ou partiellement, salies, aux pierres souvent cassées et sans aucune trace d'entretien).

Signatures des membres de la Commission
et de Monsieur l'Agent de Surveillance de la Voie Publique.

NB - Procès-verbal affiché en mairie et aux portes du cimetière accompagné du plan des emplacements concernés et publié dans le journal municipal.

EXTRAITS DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JANVIER 2018

Le onze janvier deux mil dix-huit à dix-neuf heures quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal s'est réuni, en séance publique ordinaire, salle des cérémonies, en mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel FIEVET, Maire.

MODIFICATION STATUTAIRE DE LA 4C

Le conseil à l'unanimité approuve la délibération de la 4C du 26 octobre 2017, notifiée à la commune le 14 décembre 2017 concernant la modification statutaire portant sur le changement de siège social.

AVENANTS AU MARCHE DE LA SALLE OMNISPORTS

Le Maire explique au conseil que les travaux de réhabilitation de la salle omnisports se déroulent comme prévu mais que des travaux supplémentaires sont nécessaires.

Il convient donc de valider ces différents travaux en adoptant les propositions d'avenants.

Le conseil municipal adopte l'ensemble de ces avenants et en autorise la signature. Il entérine également les avenants inférieurs à 5% du marché déjà signés par le maire au titre de sa délégation.

OUVERTURE DE CREDITS EN INVESTISSEMENT DANS LA LIMITE DU QUART DES CREDITS OUVERTS EN N-1

Monsieur le Maire propose au conseil d'ouvrir des crédits en investissement dans la limite du quart des crédits ouverts en 2017 de façon à honorer les engagements du début d'année. Ces crédits viennent en complément des crédits reportés 2017. Les montants proposés sont :

Programme	Compte	Prévu 2017	¼ des crédits maxi
9225	21318 travaux bâtiments	657 180 €	164 295 €
9240	21578 acq matériels	39 000 €	9 750 €
9319	2315 travaux voirie	111 800 €	27 950 €

Le conseil, à l'unanimité, décide d'ouvrir ces crédits en investissement avant le vote du budget, comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

LANCEMENT APPEL D'OFFRES –TRAVAUX REFECTION DE LA TOITURE ECOLE MATERNELLE

Le Maire demande au conseil une décision de lancement d'un appel d'offres pour la réfection de la toiture de l'école maternelle dans le cadre d'une MAPA. Le conseil donne son accord à l'unanimité pour lancer la procédure de consultation dans le cadre d'une MAPA. Un avis sera inséré dans la voix du nord. Le Maire est autorisé à intervenir autant que de besoin dans ce dossier. Les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif 2018 en section d'investissement.

TARIFS DES LOCATIONS DE SALLES

Le Maire demande au conseil de réfléchir sur une possible augmentation des tarifs des locations des salles car ceux-ci n'ont pas été revus depuis plusieurs années.

La commission municipale en charge de ce dossier étudiera en décembre cette faculté pour une application en 2019.

TARIF DES REPAS CANTINE

Les tarifs de la cantine n'ayant pas été augmentés depuis le 10 juillet 2014, et les charges ayant augmenté, le conseil décide à l'unanimité d'augmenter légèrement les tarifs communaux de la cantine à compter du 01 février 2018.

Ticket bleu	(1 ^{er} enfant)	3.50 € (au lieu de 3.30 €)
Ticket violet	(à partir du 2 ^e enfant)	3.10 € (au lieu de 2.90 €)
Ticket rose	(repas adulte)	4.00 € (au lieu de 3.80 €)

ADHESION DE COMMUNES AUX MURS MITOYENS

Par délibération en date du 08 décembre dernier, le SIVU « Murs Mitoyens » a approuvé l'adhésion de la commune de NIERGNIES. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour l'adhésion de cette commune aux « Murs Mitoyens ».

ECLAIRAGE PUBLIC DES VOIES

La 4C qui possède la compétence « éclairage public » propose que l'éclairage public soit coupé dans les communes membres de 23h00 à 5h00 (sauf week-end et jours de fête). Si une commune choisit le maintien de l'éclairage public au-delà de ces horaires, une compensation financière lui sera réclamée.

Le conseil municipal par 13 POUR, 3 CONTRE et 2 Abstentions, donne son accord à la proposition de la communauté de communes à la condition expresse que la compensation financière des communes maintenant un horaire différent **soit effective et proportionnelle** à la consommation.

QUESTIONS DIVERSES

CEREMONIE DES VŒUX AU MAIRE

Monsieur RAMETTE souhaite que le conseil municipal examine la possibilité de réinstaurer la cérémonie des vœux au maire qui est un évènement, à son sens, important pour une commune. Le Maire rappelle que la cérémonie avait été annulée depuis les attentats contre Charlie Hebdo. La possibilité de réinstaurer les « vœux au maire » est soumise au vote du conseil. Celle-ci est refusée par 8 contre, 4 pour et 7 abstentions.

L'ordre du jour étant épuisé, les conseillers n'ayant plus de questions, le Maire lève la séance, il est 22h20.





Pèle mêle photos de la salle polyvalente





Etat civil 2017



NAISSANCES

Le 23 janvier 2017 Shanna DORANGEVILLE
Le 28 janvier 2017 Jade POTEAU
Le 04 février 2017 Victor VANROYEN
Le 08 mars 2017 Louca SOUFFLET
Le 18 mars 2017 Arsène BAERT
Le 03 avril 2017 Arthur NOIRET
Le 27 avril 2017 Axel VILTARD
Le 22 mai 2017 Lilou HAUTCOEUR COQUELET
Le 06 juillet 2017 Giulia BRACQ
Le 23 juillet 2017 Célestin COUSIN
Le 26 juillet 2017 Timéo COGNARD
Le 1^{er} août 2017 Ely DECOCQ
Le 03 août 2017 Wendy RICHARD
Le 08 août 2017 Manon ROGER
Le 25 août 2017 Paulin DA SILVA BARBOSA
Le 30 août 2017 Sacha THUILLET
Le 08 septembre 2017 Thimothée CHEVALIER
Le 15 septembre 2017 Valentine BONNO
Le 16 octobre 2017 Nolan ROUSSEL
Le 09 novembre 2017 Mélyna BOITEL
Le 15 novembre 2017 Camélia CLÉMENT
Le 25 novembre 2017 Eloïse MONCHAIN
Le 27 novembre 2017 Liam EL BENNOURI



DÉCÈS

Le 04 janvier 2017 Simonne LERCHE veuve RAMETTE
Le 24 janvier 2017 Michel DUPONT
Le 31 janvier 2017 Raymond DEJARDIN
Le 13 février 2017 Jacques MICHAUX
Le 27 février 2017 Eveline HARY épouse WILFART
Le 09 mai 2017 Daniel QUINCHON
Le 12 mai 2017 Odette BRUYEZ veuve DUQUENNE
Le 23 mai 2017 Georges BAJARD
Le 09 juin 2017 Gérard MARÉCAILLE
Le 20 juin 2017 Jacqueline CARREZ veuve QUÉVREUX
Le 26 juin 2017 Hervé GALLET
Le 30 juin 2017 Jean-Pierre TROUILLET
Le 06 juillet 2017 Andrée BRICOUT épouse BRITTNER
Le 13 juillet 2017 Denise DOMONT épouse VÉRIN
Le 20 juillet 2017 Marguerite GODÉ-TOUSSAINT veuve MIERSMAN
Le 14 août 2017 Camille HUSTIN veuve LEFEBVRE
Le 22 août 2017 Audrey LEFEBVRE
Le 21 août 2017 George NTOKO
Le 27 septembre 2017 Marie-Lise DUTALLOIR épouse CATTELAINE
Le 29 septembre 2017 Bernard FERON
Le 30 septembre 2017 Rolande LEFEBVRE
Le 05 octobre 2017 Andrée COET veuve MARLOT
Le 06 octobre 2017 Cidalia OLIVEIRA DA SILVA épouse de MAGALHAES
Le 11 octobre 2017 Christophe BÉGLY
Le 18 octobre 2017 Jeannine LAMENDIN veuve DENHEZ
Le 29 novembre 2017 Michel VÉRIN
Le 18 décembre 2017 Alain LEFEBVRE

MARIAGES

Le 11 mars 2017 Anaïs NILSON et Adriane DA SILVA BARBOSA
Le 25 mars 2017 Emmanuelle DÉGREMONT et Philippe PRENÉ
Le 8 juillet 2017 Marcelline THOMAS et Thomas CHAMPAGNE
Le 22 juillet 2017 Sandrina FERREIRA MACHADO et Julien BEZET
Le 05 août 2017 Elodie DUPONT et Jonathan STEEMPUT
Le 19 août 2017 Kelly COLLARD et Sullivan LEFEBVRE
Le 25 novembre 2017 Thérèse VANDER-CRUYSSSEN et Jérôme PAQUET



Depuis le dernier recensement de la commune nous sommes **2151 habitants**

Calendrier des fêtes



FEVRIER

Samedi 17 : repas Amis du Mercredi
Samedi 24 : concours belote le moulin
Samedi 24 et dimanche 25 aviculture

Salle de l'Etoile rue de l'Eglise
Salle de l'Etoile rue de l'Eglise
Salle du Château rue Jules Ferry

MARS

jeudi 8 événement intergénérationnel AFR
Samedi 17 repas Bavarois Union Musicale
Samedi 24 repas Spectacle AFR
Dimanche 25 Paques au moulin

Salle de l'Etoile rue de l'Eglise
Salle du Château rue Jules Ferry
Salle du Château rue Jules Ferry
le moulin

AVRIL

Samedi 6 : audition –musique
Samedi 7: tripes frites Amicale du Personnel
Samedi 14 loto Wal Dance Dynamik
Dimanche 15 animation extérieure APE
Samedi 21 repas USWS

Salle du Château rue Jules Ferry
Salle de l'Etoile rue de l'Eglise
salle du Château rue Jules Ferry
Salle du Château rue Jules Ferry

MAI

mardi 1er Fête du travail concert de l'Union Musicale
Samedi 5 et dimanche 6 exposition Comité des Fêtes
Lundi 8 Armistice défilé aux monuments de Walincourt et de Selvigny Vin d'honneur salle des cérémonies
Dimanche 20 brocante APE
Dimanche 20 fête communale
Lundi 21 concert pentecôte Union Musicale

Salle du château rue Jules Ferry
salle du Château rue Jules Ferry
salle des cérémonies
place Jean Jaurès
salle du Château rue Jule Ferry

JUN

du vendredi 1er au dimanche 3 concours annuel du javelot
Samedi 16 Gala de Danse Wal Dance Dynamik
Dimanche 17 journée des moulins
Jeudi 21 fête de la musique
Samedi 23 fête de l'école de Tennis
Samedi 23 Feux de la St Jean
Samedi 30 fête des écoles

salle du Chateau rue Jules Ferry

JUILLET

dimanche 1er Course de l'Etoile
Vendredi 13 retraite aux Flambeaux
Bal public
Samedi 14 fête nationale—concert
Feu d'artifice
Jeudi 19 événement intergénérationnel AFR
Samedi 21 dimanche 22 animation extérieure APE
Mercredi 25 repas de clôture amis du mercredi
Jeudi 26 fête du centre aéré
Dimanche 29 Grand Prix boules walincourtoises

Stade Bois du Gard
salle de l'Etoile rue de l'église
stade Bois du Gard
salle de l'Etoile rue de l'Eglise
salle de l'Etoile rue de l'Eglise
salle du Château rue Jules Ferry
salle du Château rue Jules Ferry

SEPTEMBRE

samedi 1 dimanche 2 ball trap de la société de chasse
Dimanche 9 repas cochon grillé Amis du mercredi
Dimanche 16 bourse aux sports Basket
Dimanche 16 journée du patrimoine
Dimanche 23 repas des aînés

salle de l'Etoile rue de l'église
salle du Château rue Jules Ferry
salle de l'étoile rue de l'église

OCTOBRE

samedi 6 repas APE
Dimanche 7 fête foraine
Dimanche 7 concert de l'Union Musicale
Du vendredi 12 au dimanche 14 Festi'Wal
Samedi 27 repas halloween wal dance

Salle de l'Etoile rue de l'Eglise
place Jean Jaurès
Salle du Château rue Jules Ferry
Salle de l'Etoile/ salle du Chateau
salle du château rue Jules Ferry

NOVEMBRE	dimanche 11	concert Union Musicale	salle du château rue de l'Eglise
	Dimanche 11	armistice défilé aux monuments Vin d'honneur	salle de l'Etoile rue de l'Eglise
	Dimanche 11	exposition centenaire guerre 14/18	salle des cérémonies
	Samedi 17 et dimanche 18	loto et bourse aux jouets	salle du château rue Jules Ferry
	Dimanche 25	Messe Ste Cécile Union Musicale	
	Dimanche 25	repas andouille les Myosotis	salle du château rue Jules Ferry

DECEMBRE	Mercredi 5	Repas de Noël – Amis du Mercredi	Salle de l'Etoile rue de l'Eglise
	Samedi 8	Ste Barbe – Sapeurs-Pompiers	Salle de l'Etoile rue de l'Eglise
	Dimanche 9	Marché de Noël – AFR	Salle du château rue Jules Ferry
	Dimanche 9	Téléthon	Salle du château rue Jules Ferry
	Mercredi 12	Noel des Jeunes du football – USWS	Salle du Château rue Jules Ferry
	Dimanche 16	concert de Noel Union Musicale	Eglise St Pierre rue Faidherbe
	Mercredi 19	Noël des dirigeants USWS	Salle de l'Etoile rue de l'Eglise

Tarifs des locations des Salles des fêtes

Pour les habitants de la commune :

Vaisselle comprise pour :

- 150 personnes salle des fêtes du Château
- 100 personnes salle de l'Etoile (grande salle)
- 50 personnes salle de l'Etoile (petite salle)

Réunion de famille suite au décès d'un électeur de la commune **gratuit**

Salle du Château rue Jules Ferry

-Week-End	sans chauffage	230€
	Avec chauffage	350€

Salle de l'Etoile rue de l'Eglise

Week-End	sans chauffage	230€
	avec chauffage	350€

Petite salle	sans chauffage	130€
	Avec chauffage	170€

-Vin d'honneur	sans chauffage	80€
	avec chauffage	110€

-Bal ou soirée	sans chauffage	130€
	avec chauffage	160€

Pour les personnes extérieures au village le tarif est différent (renseignements en mairie)

Un acompte de 40 % est à verser à la réservation, et un chèque de caution fixé à 400€ pour la salle de L' Etoile et de 700€ pour la salle du Château.

Location de matériel

- Forfait de mise à disposition : 10€
- Forfait de livraison à domicile : 40€
- La chaise : 0,50€
- Le Plateau de 2m, 3m, 4m : 5€



<http://walincourt-selvigny.fr>

Sur le site internet de la mairie une nouvelle rubrique mise à jour régulièrement : **les offres d'emploi disponibles** sur le secteur Caudrésis-Cambrésis, en partenariat avec Cambrésis Emploi.

Du côté de nos sportifs...



BASKET BALL DE WALINCOURT SELVIGNY

Brèves du club

A la fin de la première partie des championnats qui se sont terminés le 23 décembre, les résultats sont les suivants : les poussins poussines terminent 4°, les benjamins 2°, les minimes filles avec 5 benjamines finissent 3°

Pour l'équipe seniors filles, nouvellement engagée en départemental, le groupe heureusement constitué de 13 joueuses continue son apprentissage dans un championnat à 26 matchs.

Neuf minimes et benjamins ont intégré une école d'arbitrage, qui nous l'espérons, facilitera les vocations et permettra à nos jeunes de mieux connaître cette fonction souvent ingrate.

Le 18 novembre nos quatre équipes évoluant à domicile de 16h à 22h30, nous en avons profité pour organiser une soirée récréative où crêpes et croques fabriqués par des parents bénévoles connurent un grand succès. Nous en avons aussi profité pour récompenser nos nouveaux licenciés par l'attribution d'un sac de sports aux couleurs du club. L'équipe seniors filles recevant elle un jeu de maillots shorts d'un de nos sponsors.

Pour le téléthon 2017, le Club s'est investi en donnant la recette « ventes de friandises et buvette » lors des matchs du 8 décembre.

Suite à un changement d'affectation d'horaires à la salle des sports M BERNARD, nous avons changé les heures d'entraînement des minis (2009 à 2012) et poussins (2007 2008) qui a lieu le mardi de 18h15 à 19h30.

Un grand merci aux bénévoles, buvette, table de marque (marqueur, chronomètreur), responsable de salle, coaches, qui passent presque tous leurs samedis après-midi à encadrer, à organiser à déplacer nos différentes équipes.

Pour suivre nos différents championnats consulter le site de la ffbb

<http://resultats.ffbb.com/organisation/27f3.html>

Meilleurs vœux sportifs pour 2018.

André Marie Forrierre

Les poussins poussines



Les minimes filles





ECHOS DE L'USWS

L'année 2017 vient de se clôturer avec beaucoup d'émotions tant sportives que sociétales, mais nous aurons une pensée émue pour tous les sociétaires qui nous ont quittés.

Fin Décembre, nous avons organisé comme tous les ans notre Noël des jeunes qui fut comme de coutume une réussite et qui a beaucoup séduit enfants et parents. Merci à tous. (voir photos).

Pour 2018, on espère une année aussi riche avec la concrétisation des objectifs fixés tant sportifs qu'extra sportifs et on en profite pour vous adresser tous nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année et surtout de bonne santé.

Un grand merci à la Municipalité toujours attentive à nos sollicitations et qui nous permet par son soutien tant financier que matériel, d'assurer sereinement la pratique du football au sein du village.

Merci aussi à nos sponsors, nos arbitres, nos supporters et à ceux qui œuvrent au sein du Club pour honorer nos engagements.

L'Association compte en ce début d'année près de 140 licenciés dont une trentaine de dirigeants (tes) et encadrants, 45 séniors, 65 jeunes (filles et garçons) et il n'est pas trop tard pour nous rejoindre.

Ce début d'année a aussi vu quelques changements au sein du Comité Directeur de l'USWS. Emmanuel LANGLET en assure la présidence, Jean-Pierre TAISNE – Président Délégué, Pierre BAJARD – Vice Président, Jean-Paul LECART – Secrétaire Trésorier et arrivée de 2 nouveaux membres : Romuald DORCHIES et Ludovic TOURNAY à qui nous souhaitons la bienvenue. Bonne chance aussi à ce Comité pour nous orienter vers l'avenir.

En dehors de tous les matchs qui se déroulent le week-end, nous organisons aussi le **SAMEDI 10 FEVRIER 2018** notre repas annuel et nous serons heureux de vous y accueillir. (Informations en détail suivant flyer joint)

INFOS

Tous les Matchs Séniors ont lieu au Stade Emile DIEME

Tous les Matchs Jeunes ont lieu au Stade du Bois du Gard

Tous les entrainements ont lieu au Stade du Bois du Gard.

Entraîneur : Johann CAMBAY (07.68.60.85.15) - Séniors :
Mardi et Vendredi à partir de 18h30.

Educateurs : Jean FRANCOIS (06.35.26.76.67) et Guillaume SOUSA (06.59.26.38.27) -

U13 : Mercredi 14h30 à 16h00

Educateurs : Axel CLAISE (06.75.45.44.30) et Quentin RICHEZ (07.87.85.69.05) –

U11 : Mercredi 16h00 à 17h30

Educateur : Jean-Paul LECART (06.79.74.10.45) -
Débutants : Mercredi 17h00 à 19h00

Site Internet à consulter sans modération :
usws.footeo.com

Pour le Président, Emmanuel LANGLET
Jean-Pierre TAISNE,
Président délégué.



L'Union Sportive de Walincourt-Selvigny
organise son repas annuel

Le samedi 10 février 2018

Dès 19 heures à la salle des fêtes du Château
Rue Jules Ferry

Menu

Adulte : andouille et ses légumes ou pot au feu
Salade, fromage, dessert, café
(boissons non comprises)

Enfant : spaghettis bolognaises, dessert
Tarifs adulte 15€, enfant (-12ans) 8€
Gratuit pour les enfants licenciés à l'usws

Réservation avec règlement impératif avant le 4 février

- Café-tabac « l'Aberdeen »
- Au stade Diémé ou Bois du Gard les jours de matchs
- Auprès des éducateurs pendant les entraînements

Venez nous soutenir, nous serons heureux de vous accueillir

Nom : Prénom

Nombre de parts adultes, andouillesx15€ , pot au feux15€

Nombre de parts enfants –12 ans, spaghettis.....x8€



Volley Ball

Du côté des jeunes



Les benjamins sont engagés cette année encore en championnat. Ils s'entraînent le lundi soir et le mercredi après midi en UNSS avec M. Perrin.

Le samedi, c'est Géry Mairesse

qui gère les matches : « Je suis content car les deux saisons précédentes

nous avons déjà engagé les jeunes en Benjamins alors qu'ils n'étaient que Poussins. Résultat : on avait du mal à gagner contre des « plus grands ». Mais les jeunes ne se sont pas découragés et cette année, c'est plus facile ! »

En effet, lors des 3 premiers tournois les jeunes ont terminé à la 1^{ère} ou 2^e place.



Chez les « grands »

Les seniors sont toujours engagés en Promotion Excellence. Le début de championnat fut plutôt satisfaisant puisque l'équipe est 3^e en ce début d'année.

« L'objectif est le maintien, ce qui ne devrait pas poser de problème cette année » assure Jean-Louis Plateaux, toujours aux commandes de l'équipe.



En ce début d'année, l'Association Equilybres est heureuse de souhaiter à tous ses adhérents (à ce jour 31 personnes) mais également à tous les habitants de Walincourt-Selvigny une excellente année 2018. Que cette nouvelle année vous apporte :

un an de bonheur, d'amour et d'amitié ;
52 semaines de santé ;
12 mois de réussite dans vos projets personnels et professionnels ;
365 jours de plaisir, joie et satisfaction.

Vous ne le savez peut-être pas mais le yoga ne se limite pas qu'à des postures, c'est tout un art de vivre, une philosophie de vie, des valeurs que nous partageons à chaque cours tous les mercredis soir dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Le yoga qui vous est proposé par le professeur, est accessible à tous, sans condition physique particulière. Il s'appuie sur de nombreuses techniques (exercices physiques couplés à une respiration consciente, de la méditation, des visualisations, des textes comme celui qui suit :

« Acceptez le passé et les situations que vous ne pouvez pas changer. Éliminez les mauvais prétextes et les fausses excuses. Soyez conscient de votre pouvoir d'action et agissez pour atteindre vos objectifs. Choisissez ce qui vous motive, ce que vous aimez. Choisissez les images, la musique, les livres, les films qui vous inspirent. Entourez-vous de personnes qui vous font rire et vous donnent de l'entrain. Choisissez les émotions positives, l'enthousiasme, la joie, l'amour qui vous poussent à réussir. Choisissez vos comportements, vos pensées, vos façons d'être et de faire pour être en accord avec vos valeurs profondes. Et si vous n'obtenez pas ce que vous voulez, adaptez-vous et réessayez. Amusez-vous, ayez confiance, inventez votre futur, votre bonheur. Visualisez précisément ce que vous voulez. Transformez chaque instant de votre quotidien en une nouvelle étape vers vos objectifs, vers votre bonheur. Intéressez-vous aux autres, au monde, ouvrez votre cœur. Découvrez d'autres perspectives, d'autres façons de voir le monde et d'autres façons d'agir. Nourrissez votre âme de nourriture spirituelle, développez vos talents, vos ressources. Célébrez vos résultats même lorsqu'ils vous paraissent petits. Cultivez encore et encore la joie, le sourire. La joie n'est-elle pas le sourire de l'âme ? »

Le but poursuivi du yoga est l'épanouissement des personnes, la réduction du stress visant un bien-être physique, mental et spirituel. De nombreuses études scientifiques démontrent les bienfaits que procure une pratique régulière du yoga.

Alors si vous souhaitez avoir plus d'informations sur notre Association, sur la marche à suivre pour venir vous détendre avec nous le mercredi de 18h30 à 19h30 salle du Taï do (cours d'essai gratuit), vous pouvez envoyer un mail à association.equilybres@orange.fr ou téléphonez au 0680859113

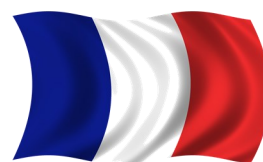


Bon à savoir

Bientôt 16 ans

Le recensement militaire donne des droits

Qui ? Garçons et Filles de nationalité française nés en 2002 doivent se présenter



Où ? À la mairie

Quand ? Dès 16 ans

Nés entre le : -1^{er} janvier et le 31 mars *avant le 31 mars 2018*

- 1^{er} avril et le 30 juin *avant le 30 juin 2018*

- 1^{er} juillet et le 30 septembre *avant le 30 septembre 2018*

- 1^{er} octobre et le 31 décembre *avant le 31 décembre 2018*

Avec quoi ? La carte d'identité, le livret de famille

Pourquoi ? Pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen

(conduite accompagnée, Baccalauréat, CAP BEP...)

Pour effectuer la journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)

Pour l'inscription d'office sur les listes électorales

Mieux vaut un bon conseil qu'un mauvais procès ! »



Le POINT D'ACCES AU DROIT a ouvert ses portes à Caudry, aux Ateliers Culturels, 21 rue Jacquard.

Il s'agit d'un **service judiciaire de proximité, qui a pour but de faciliter l'accès au droit de tous les citoyens**, en mettant à la disposition du public :

- un service d'accueil gratuit et confidentiel 03 27 75 70 00
- une aide pour l'orientation et l'information sur toute question d'ordre juridique,
- un accès à des associations spécialisées,
- un accès à des modes alternatifs de résolution des conflits (tels que la conciliation et la médiation).

Des permanences d'avocats, d'huissiers et de notaires sont prévues afin de répondre au plus juste à vos préoccupations.

Contact : 03 27 75 70 00

WAL'TENNIS



Au nom de notre association, je vous présente tous mes meilleurs vœux. Que la santé, le bonheur et la prospérité vous accompagnent tout au long de cette nouvelle année.

Quelques infos qui ont jalonné l'année 2017.

Au niveau national :

- un nouveau président, Bernard GIUDICELLI a été élu à la fédération française de tennis. Celui-ci apporte un nouveau souffle sur notre sport.
- La France qui gagne : Notre équipe nationale emmenée par le capitaine Yannick NOAH a été victorieuse de la coupe DAVIS, contre nos voisins belges. La rencontre s'est déroulée chez nous dans le magnifique stade Pierre MAUROIS. Malgré le numéro 1 belge, David GOF-FIN, finaliste du dernier master (tournoi des 8 meilleurs mondiaux), qui a aisément battu en deux matchs nos joueurs de simple TSON-GA et Lucas POUILLE, c'est la victoire française d'une équipe soudée dans les trois autres matchs qu'il faut saluer.

C'est finalement le nordiste Lucas POUILLE survolant toute la rencontre qui a remporté le dernier point de la victoire offrant ainsi à la France le 10ème saladier d'argent.



Fanny avec Lucas POUILLE

Au niveau régional:

- Suite à la refonte gouvernementale des régions, la ligue des Flandres et la ligue de Picardie fusionnent pour devenir la ligue des Hauts de France regroupant Aisne, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Somme.

Au niveau départemental:

- des élections ont eu lieu pour le comité départemental du Nord: notre présidente Fanny MILHEM a été réélue. Elle est la benjamine du comité.

Au niveau communal :

Nous tenons à remercier la municipalité pour l'aide financière, matérielle et humaine apportée au club, mais aussi la réalisation d'une salle de sports en 2018 qui contribuera au développement du tennis à Walincourt-Selvigny.

Nous mettons tout en œuvre pour nous faire connaître au niveau local par des actions sportives et publicitaires.

Diverses animations ont jalonné l'année (galette des rois, Pâques, journée nationale du tennis, portes ouvertes avec repas très convivial Paëlla).

Le bilan financier reste bon malgré les charges salariales importantes mais aussi grâce à la subvention municipale, à une gestion rigoureuse et à des actions financières spécifiques telles que les grilles de Pâques et la plaquette publicitaire. Merci à nos sponsors.

•Ecole de tennis

Les cours de l'école de tennis ont repris depuis début octobre et se déroulent tous les samedis répartis en 3 groupes.

Après deux années, notre moniteur Eddie, pour des raisons personnelles n'a pas reconduit sa collaboration pour l'enseignement au sein de notre école. Dans un souci de garder une école de tennis de qualité, nous avons recruté un nouvel enseignant de tennis, Patrick qui dispense ses cours très sérieusement.

Il est toujours possible d'inscrire vos enfants en cours de saison. Une séance découverte du tennis peut leur être proposée.

Pour la nouvelle saison. il convient d'étoffer les effectifs. Alors Mesdames et Messieurs, venez découvrir ou vous perfectionner dans un sport mixte, convivial, et agréable !!!



Fanny MILHEM, Présidente : fanny.milhem@free.fr/ 03.27.82.70.31

Les événements de la ligue : <http://www.echanges.tennis/filtre/evenements-ligue/>



TAI-DO

Le tai-do club de Walincourt-Selvigny vous souhaite une bonne année 2018 !

Cette année, le club a profité du changement des rythmes scolaires pour modifier le jour et les horaires des cours. Maintenant, les cours ont lieu le mardi soir, à 18h15 pour le cours enfants, et à 19h15 pour le cours adultes.

Le club de tai-do de Walincourt-Selvigny existe depuis de nombreuses années, mais savez-vous vraiment ce qu'est le tai-do ?

Le tai-do, art martial de **self-défense**, permet :

- De faire face efficacement à une situation conflictuelle
- De réagir face à un danger, d'anticiper, d'**esquiver** des agressions
- D'acquérir des automatismes et de réagir au lieu de rester tétanisé
- De travailler sa **confiance en soi**
- De **gérer son stress**
-

Le tai-do, c'est aussi :

- Une mise en condition physique / remise en forme, adaptées à tous âges et à toutes morphologies
- **La convivialité d'un club**
- Un art martial qui transmet des valeurs et une éthique



QUIZZ - testez vos connaissances sur le tai-do :

1- Le vêtement porté pour pratiquer le tai-do est ?

- a** un pyjama ☐
- b** un kimono ☐
- c** un jogging ☐

2- Quelle couleur n'est pas une ceinture du tai-do ?

- a** jaune ☐
- b** rose ☐
- c** noire et rouge ☐

3- Le kimono se pratique sur :

- a** un tatami ☐
- b** un tapis de yoga ☐
- c** un terrain de foot ☐

4- Le tai-do est un art martial :

- a** d'attaque ☐
- b** de détente ☐
- c** de défense ☐

5- Le symbole du tai-do est :

- a** un lion ☐
- b** un panda ☐
- c** un zèbre ☐

6- Quelle arme n'est pas utilisée au tai-do ?

- a** le couteau ☐
- b** le bâton ☐
- c** le rouleau à pâtisserie ☐

7- Quel est le pays d'origine du tai-do ?

- a** le Japon ☐
- b** la France ☐
- c** le Brésil ☐

8- Le tai-do existe depuis :

- a** l'Antiquité ☐
- b** la guerre de l'opium ☐
- c** 1976 ☐

Si vous avez moins de 3 bonnes réponses, venez au club découvrir le tai-do. 2 Cours d'essais sont gratuits !

Si vous avez au moins 7 bonnes réponses, le tai-do est une activité faite pour vous. Venez au club, 2 cours d'essais sont gratuits !

**Pour tout renseignement :
Contact - Didier Hochez
Tél. : 06 20 84 03 28**

RAID AMAZONES :
les soeurs Delloue de retour de leur
aventure



SIST3RS !



Une aventure humaine

Début décembre 2017, Estelle, Agathe et Laurène - trois soeurs originaires de Walincourt-Selvigny et rassemblées sous le nom d'équipe SIST3RS - ont relevé leur défi personnel : partir au Cambodge pour enchaîner 6 jours consécutifs d'épreuves sportives (Trail, VTT, Course d'orientation, Trek, Canoë, Tir à l'arc) lors du Raid Amazones. Ce raid exclusivement féminin est bien plus qu'un challenge sportif, c'est une aventure humaine, qui pousse au dépassement de soi ! L'occasion également de rencontrer un autre peuple, s'im-

prégner d'une culture, partager des valeurs et apprendre de l'Autre grâce aux après-midi consacrées aux visites des écoles, des rizières et des ateliers de soie.



La solidarité au coeur du projet

Chaque équipe a en plus l'opportunité de soutenir l'association de son choix et de la faire connaître. Touchées par la

cause Népalaise (pays découvert lors de précédents voyages), les SIST3RS ont mené des actions tout au long de l'année (ventes de smoothies, expo photos, charity quiz, cagnotte..) afin de récolter des fonds pour Resham-Firiri France Népal qui oeuvre pour le développement de communautés pauvres dans les villages isolés, et favorise l'accès à l'éducation des enfants. Le fruit de leur récolte sera remis à l'association lors de la soirée de retour du raid, probablement en mars.

Les trois soeurs ont maintenant posé leurs sacs et repris le cours de leurs vies, mais avec des images plein la tête... et l'intime conviction que ces projets prennent tout leur sens avec l'aide et le soutien de ceux qui les entourent.



Alors les SIST3RS, prêtes pour une nouvelle aventure ?

Affaire à suivre...



Du côté de la vie associative ...



NOUS AVONS BESOIN DE VOUS Parents d'élèves et amis des Ecoles de Walincourt-Selvigny



Qui sommes-nous ?

Nous avons pour but de récolter des fonds, avec l'organisation de certaines manifestations. L'argent récolté contribue au financement des sorties scolaires de nos enfants. Plus nous aurons de monde, plus nos enfants feront des sorties et des activités

Comment participer

En donnant un petit coup de pouce pour une manifestation précise, même une petite aide est toujours la bienvenue, comme par exemple tenir un stand à la kermesse de 1h ou 2. L'installation des événements etc.

N'hésitez pas pour cela à prendre contact. Vous profiterez de la bonne humeur et de la motivation de toute l'équipe

Facebook : Apea Walincourt selvigny

Renseignements au 06.22.85.24.09



Un lieu d'accueil pour toute la famille

Rue René Galiègue 59127 Walincourt-Selvigny – Tél : 03 27 78 80 41



En quoi peut-il m'être utile ?

Vous êtes parents ?



(Babygym...).

Vous avez des enfants âgés de 2 mois à 3 ans ?

La Micro Crèche accueille les enfants de 7h00 à 19h00 du lundi au vendredi

Rue Jules Ferry à Walincourt-Selvigny (tél : 03 27 74 81 86).

Le Relais Assistantes Maternelles vous renseigne et vous accompagne sur les démarches auprès des assistantes maternelles du secteur rue Baden Powell à Villers-Outréaux.

(tél : 03 27 70 29 60). *De nombreux ateliers Parents-Enfants sont aussi proposés*

Vous avez des enfants de 3 à 11 ans ?

Les Mercredis Loisirs accueillent les enfants en journée ou demi-journée de 9h à 12h et de 13h30 à 17h avec garderie matin et soir si besoin, sur la commune de Walincourt-Selvigny hors vacances scolaires,

Les Accueils de Loisirs durant les vacances scolaires (sauf Noël) de 7h30 à 18h30 sur les communes de Caullery, Villers-Outréaux et Walincourt-Selvigny.

Vous êtes parents d'ados de 12 à 17 ans ?

Foyers jeunes ouverts toute l'année sur Villers-Outréaux. Organisation de projets (soirées, séjours...), des temps de foyer (babyfoot, billard...) de l'aide aux devoirs, des ateliers Breakdance.

Vous êtes salariés, à la recherche d'un emploi ou retraités ?



Mardi : Ateliers Vie Quotidienne (activités manuelles, ateliers culinaires, intervention d'une juriste, d'une diététicienne...),

Jeudi : Ateliers couture et informatique,

Vendredi : ateliers Séniors avec ramassage pour les plus de 60 ans (jeux de société, ateliers mémoire, informatique, gym douce...).



Vous êtes en situation de handicap ?

Que vous soyez enfant, jeune ou adulte, nous vous proposons :

Un accompagnement pour des rendez-vous de santé,

Un accompagnement individuel pour différentes démarches (enfants, jeunes ou adultes).

Du 07/02 au 14/02 : Inscriptions Accueil de Loisirs des vacances de février,
Avant le 1^{er} mars : candidatures des animateurs pour les vacances d'été 2018,
Du 04/03 au 11/03 : Inscriptions Accueil de Loisirs des vacances d'avril,
Jeudi 08/03 : Repas des Séniors des différentes communes organisé par les jeunes,
Samedi 24/03 : Repas spectacle à la salle des fêtes du Château à Walincourt-Selvigny,
Vendredi 20/04 : Assemblée Générale au Club 2000 rue René Galiègue à Walincourt-Selvigny,
Du 06/06 au 13/06 : Inscriptions Accueil de Loisirs juillet/août 2018,
Vendredi 29/06 : Spectacle de Breakdance au théâtre de Caudry,
Vendredi 06/07 : Tournoi de foot à Malincourt.
Du 03/10 au 10/10 : Inscriptions Accueil de Loisirs des vacances d'octobre,
Du 24/10 au 31/10 : Lavage de tombes.

Dates à retenir en 2018



ZOOM sur Le Pôle Seniors

Vous avez plus de 60 ans ? Et vous souhaitez participer à des activités de loisirs, de bien-être et de partage ?

Nous organisons tous les vendredis après-midi un atelier senior de 14h à 16h30 au Club 2000 à Walincourt-Selvigny.



Pendant les séances, nous vous proposons différentes activités :

- atelier mémoire « Remue-méninges »
- atelier gym douce adaptée
- atelier jeux de société
- atelier informatique
- sorties culturelles
- et bien d'autres

Nous essayons au maximum de répondre à vos demandes, à vos besoins....

Pour les personnes qui n'ont pas la possibilité de se déplacer, nous pouvons venir vous chercher à votre domicile avec un véhicule adapté. Il suffit simplement de nous contacter !

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements

Nous serons heureux de vous accueillir dans une ambiance conviviale et chaleureuse

Les ateliers vous permettront de rencontrer d'autres personnes, d'échanger, de discuter et ainsi d'éviter la solitude le temps d'une après midi



ZOOM sur l'atelier « De fils en Aiguilles »

Vous souhaitez apprendre à coudre à la main ou sur machine ? Ou apprendre à tricoter ?

Vous souhaitez réaliser des objets en tissu, des vêtements

Rejoignez-nous à l'atelier le jeudi de 14h à 16h à raison de 2 fois par mois

Nous vous prêtons une machine pendant les séances



Les ateliers ont lieu au local du LALP derrière la salle des Fêtes du Château à Walincourt Selvigny

ils sont animés par deux à trois bénévoles prodiges de la couture et Mélanie la référente famille

N'hésitez pas à venir découvrir ce nouvel atelier du faire soi-même !!

ZOOM sur l'atelier BABYGYM « la Galipette »

Votre enfant a moins de trois ans ? Il n'est pas scolarisé pour le moment et vous souhaitez l'inscrire dans une activité sportive ?



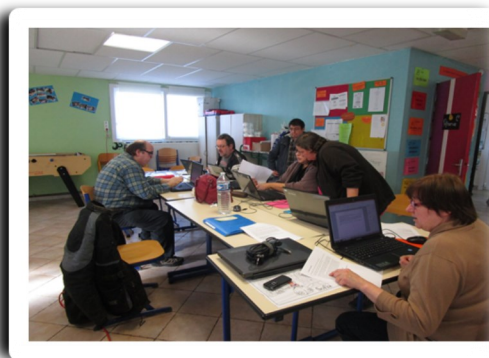
La baby gym est l'atelier qu'il lui faut !!! Rejoignez-nous

On vous attend tous les vendredis de 9h à 10h à la salle Taïdo à Walincourt Selvigny

Les ateliers sont animés par deux animateurs
Venez partager un moment convivial avec votre enfant !!

Adhésion 10 euros / an

ZOOM sur l'atelier « @ vos Clic's »



Vous avez un ordinateur et vous ne savez pas l'utiliser ?
Vous n'avez pas Internet à la maison ?
Réaliser vos démarches sur Internet ?
Vous aider dans vos démarches (CV, Déclaration trimestrielle RSA ...)

Nous pouvons vous aider !!

Un atelier informatique est réalisé tous les jeudis de
13h30 à 16h00 au Club 2000 à Walincourt Selvigny

CLUB DES AMIS DU MERCREDI

Les membres du comité vous présentent leurs meilleurs vœux, que l'année nouvelle vous apporte tout ce que vous souhaitez pour vous, vos proches et tous ceux qui vous sont chers.

Une année qui commence et pour laquelle nous avons des projets, mais parlons tout d'abord de celle écoulée. Au cours de celle-ci nous avons poursuivi nos activités habituelles et nos incontournables repas qui pour la majorité ont toujours le même succès. Le cochon grillé du mois de septembre ayant perdu de son attrait depuis plusieurs années, sera remplacé par une choucroute garnie ou de l'andouille chaude. Quant à notre effectif, il reste stable avec ses 87 adhérents.

Au mois de mai nous étions en Ardèche avec un bus de 55 personnes toutes enchantées du séjour qui leur avait été proposé. Le projet du zénith pour la dernière tournée de Michel SARDOU n'ayant pas recueilli de succès, nous avons organisé une sortie à Saint Joseph Village près de Calais et la visite de la distillerie de Genièvre à Houlle. Cette année nous serons en Loire Atlantique et notre hôtel à Clisson. Nous visiterons les chantiers navals de Saint Nazaire (Géants des Mers) et les ateliers d'assemblages Airbus (Géants des Airs) ainsi que la Grande Brière, le château des Ducs de Bretagne, une croisière sur l'Erdre, ...

Lors de l'assemblée générale du mois d'avril, Mr Gérard GILLIARD a été élu membre du comité, nous lui adressons toutes nos félicitations. Le renouvellement d'une partie du comité se poursuivra conformément à la décision prise lors de l'assemblée générale du 6 avril 2016.

Nous allons poursuivre notre action afin de vous apporter autant de satisfactions et la joie de voir arriver de nouvelles personnes parmi nous.

Bonne année à toutes et à tous
Pour le comité, le Président.

L'Ardèche du 1er au 5 mai 2017

Cette année pour notre 12ème voyage nous étions au cœur de l'Ardèche où l'hôtel « Les Cèdres » nous attendait à JOYEUSE. Une structure où nous étions très bien logés, un personnel serviable et attentif et pour couronner le tout, un chef de rang CH'TI qui s'est bien amusé avec sa langue natale.

Mardi matin, après une bonne nuit de repos, notre guide Christine nous dirige vers les gorges de l'Ardèche. Mais auparavant elle met notre chauffeur à contribution. Après quelques kilomètres le bus enchaîne les côtes et les lacets qui nous conduisent vers les plateaux Ardéchois où nous découvrons les vignobles et maisons typiques de cette région. Après avoir grimpé, il faut redescendre sur des routes étroites et toujours sinueuses avant d'arriver à Vallon Pont d'Arc début des gorges de l'Ardèche. Nous suivons les méandres de cette rivière sauvage qui au cours de millions d'années a creusé dans le calcaire un des plus beaux canyons de France. De belvédère en belvédère nous découvrons le Pont d'Arc, arche naturelle haute de 54 m et large de 60 m, datant au moins de 500.000 ans, héritière elle aussi du travail de l'eau. Pour midi nous étions à St Martin d'Ardèche, au bord de l'eau, pour nous restaurer copieusement. L'après-midi c'était la caverne du Pont d'Arc, réplique à l'échelle 1 de la grotte Chauvet qui est deux fois plus ancienne que la célèbre grotte de Lascaux, dont l'entrée s'est écroulée il y a environ 20.000 ans, ce n'est pas récent !!!

Le soir avant de passer à table, certains d'entre nous n'avaient pas faim, le repas du midi étant encore présent. Pour la digestion nous pouvions nous promener dans Joyeuse où sur les bords de la Baume dont les eaux qui descendent de la montagne font le bonheur des truites avant d'alimenter l'Ardèche.

Mercredi matin nous avons réservé notre matinée pour visiter Joyeuse citée médiévale qui selon la légende tiendrait son nom de l'épée de Charlemagne qui l'avait perdue et retrouvée en ces lieux. Village de caractère, ses ruelles pavées en escaliers, ses vieilles échoppes et les goulajous (passages étroits et lugubres reliant la ville haute à la ville basse). Son marché provençal, sous les platanes, le plus important de l'Ardèche méridionale a permis à certains de déguster, les macarons de Joyeuse dont la recette originale a été importée d'Italie à la renaissance par Catherine de Médicis mais également de faire quelques emplettes. L'après-midi nous étions à Vogüé, village médiéval bâti au pied de la falaise et en bordure de l'Ardèche, dominé par son château datant du 11ème siècle, propriété du marquis de Vogüé. Fermé le jour de notre visite, nous n'avons pu admirer sa chapelle, la salle des Etats ou le jardin suspendu.



Connaissant parfaitement son histoire, notre guide nous fait découvrir les secrets de cette bourgade accrochée aux falaises. Les maisons aux arcades médiévales serrées les unes aux autres, les puits rustiques et la rue des puces (plus petite rue de France). Sur place, nous en avons profité pour visiter une nougaterie artisanale, nous n'étions qu'à 40 km de Montélimar, la capitale du La dernière journée ne pouvait se passer sans aller à la ferme théâtre « Jean Ferrat ».

Une matinée très émouvante par le spectacle qui nous était proposé et que l'homme avait découvert de son vivant. Ce fils d'une mère française et d'un émigré juif Russe naturalisé et engagé volontaire, refuse de partir en zone non occupée. Il est arrêté en 1942 puis séquestré au camp de Drancy avant d'être déporté à Auschwitz et assassiné dans le cadre de la solution finale. Orphelin à 11 ans, il voit sa sœur et sa mère arrêtées par la gestapo. Après leur libération, ils finissent par être hébergés pendant un moment par des militants communistes avant d'arriver dans une famille de paysans en Ariège. C'est par la suite, en 1959 qu'il prendra un nom d'artiste Jean Ferrat afin qu'il puisse faire carrière, celle-ci ne démarrant pas sous son nom patronymique TENENBAUM.

Une matinée prenante, à la sortie de la salle il y avait des yeux humides et même quelques larmes que l'on n'avait pas eu le temps d'essuyer. L'après-midi nous étions à Antraigues sur Vola ne, petit village au cœur de l'Ardèche profonde où il résidait. Sur sa tombe figurent les inscriptions Jean, TENENBAUM dit Jean FERRAT. Sur le chemin du retour nous nous arrêtons à Vals les Bains pour regarder la source

intermittente et son geyser qui jaillit 4 fois par jour naturellement avec une forte odeur de soufre. Après cette journée pleine d'émotion, nous pouvions rejoindre l'hôtel pour préparer nos bagages avec regret, il y avait encore tellement de choses à découvrir.

Le dernier jour après le petit déjeuner toujours aussi copieux, le patron de l'hôtel venait nous saluer dans le bus et me confier qu'il n'avait jamais eu un groupe aussi dynamique et discipliné que le nôtre, lui qui en reçoit une cinquantaine par an et, son épouse contrairement à ses habitudes elle, ne viendrait pas pour éviter les larmes. Alors félicitations à tous, je me devais de rendre ce qui vous appartient, pour ma part j'étais fier de recevoir ces compliments.

Vogüé – 3 mai 2017



Jean-Baptiste Guégan : La voix de Johnny



L'Amicale Laïque de Walincourt-Selvigny organise le **samedi 8 septembre 2018**, un déplacement pour le concert de J-B. Guégan, sosie vocal de Johnny Halliday, au **Pasino de Saint-Amand les Eaux**.

Place en catégorie 1, déplacement en autocar au départ de Walincourt au tarif de 40€ max. par personne, avec une boisson.

Départ à 18h30 et retour vers 1h00 le dimanche

Pour plus de renseignements et pré-réservations :

Franck et Marie Luce Lefebvre 06 81 99 26 19

ou Maité Lefebvre 06 88 55 48 68

https://www.francetvinfo.fr/culture/johnny-hallyday/jean-baptiste-guegan-l-incroyable-succes-du-sosie-vocal-de-johnny-hallyday_2563465.html



DES NOUVELLES DU MOULIN BRUNET

2017 aura marqué la quinzième année de sa résurrection et de son rayonnement sur le Cambrésis et bien au-delà.

Au plan du fonctionnement intérieur de l'association on notera que Christine WAYEMBERGE succède à Jean-Robert MOGUET à la présidence, assistée de Jennifer COLARD.

Sur le plan matériel, grâce à l'intervention de la communauté de communes du Caudrésis-Catésis, ses abords ont été sensiblement améliorés. La pression exercée par la queue du moulin, du fait de son poids, mettait en péril certaines pièces du chapeau ; le problème est désormais réglé grâce à Jacques WAYEMBERGE, notre MacGyver, qui a usiné une béquille montée sur roue. La déchèterie ayant fermé, son chalet d'accueil cherchait un repreneur qui le sauverait de la destruction ; le moulin s'est porté acquéreur. Il espère pouvoir le remonter dans un avenir proche et améliorer ainsi les conditions de visionnage du film consacré à son histoire.

La déchèterie ayant fermé, son chalet d'accueil cherchait un repreneur qui le sauverait de la destruction ; le moulin s'est porté acquéreur. Il espère pouvoir le remonter dans un avenir proche et améliorer ainsi les conditions de visionnage du film consacré à son histoire.

L'ouverture du site le deuxième dimanche du mois, d'avril à octobre, a continué de drainer un public toujours aussi intéressé et venu parfois de très loin. A noter que l'année 2017 aura connu deux journées particulières. Au cours de la première, en juin, les amis du moulin ont reçu la visite des diacres du diocèse de Cambrai accompagnés de Mgr François GARNIER, archevêque de Cambrai et de l'abbé Hervé le MINEZ, doyen de la paroisse Sainte-Anne-en-Cambrésis. Ce fut aussi pour eux l'occasion de découvrir l'histoire de l'église Saint-Pierre de Walincourt et le charmant village de Dehéries dont l'histoire leur fut contée dans sa petite église, en présence de M. Gilles PELLETIER, maire. En octobre, la seconde journée fut consacrée à l'accueil d'une importante délégation de SELM accompagnée de représentants de son jumelage avec l'Angleterre et la Pologne. Parmi nos visiteurs, un petit groupe emmené par Hans HOFFER s'est montré tout particulièrement intéressé par notre aventure et a émis le souhait d'en conduire une semblable à SELM qui possède également un moulin (en fâcheuse posture !).

A noter encore la publication, sous les auspices des amis du moulin, de l'ouvrage de Jean-Pierre GAVERIAUX consacré à l'histoire des églises, des paroisses et des cimetières de Walincourt et de Selvigny et dont il reste encore quelques exemplaires disponibles à la vente.

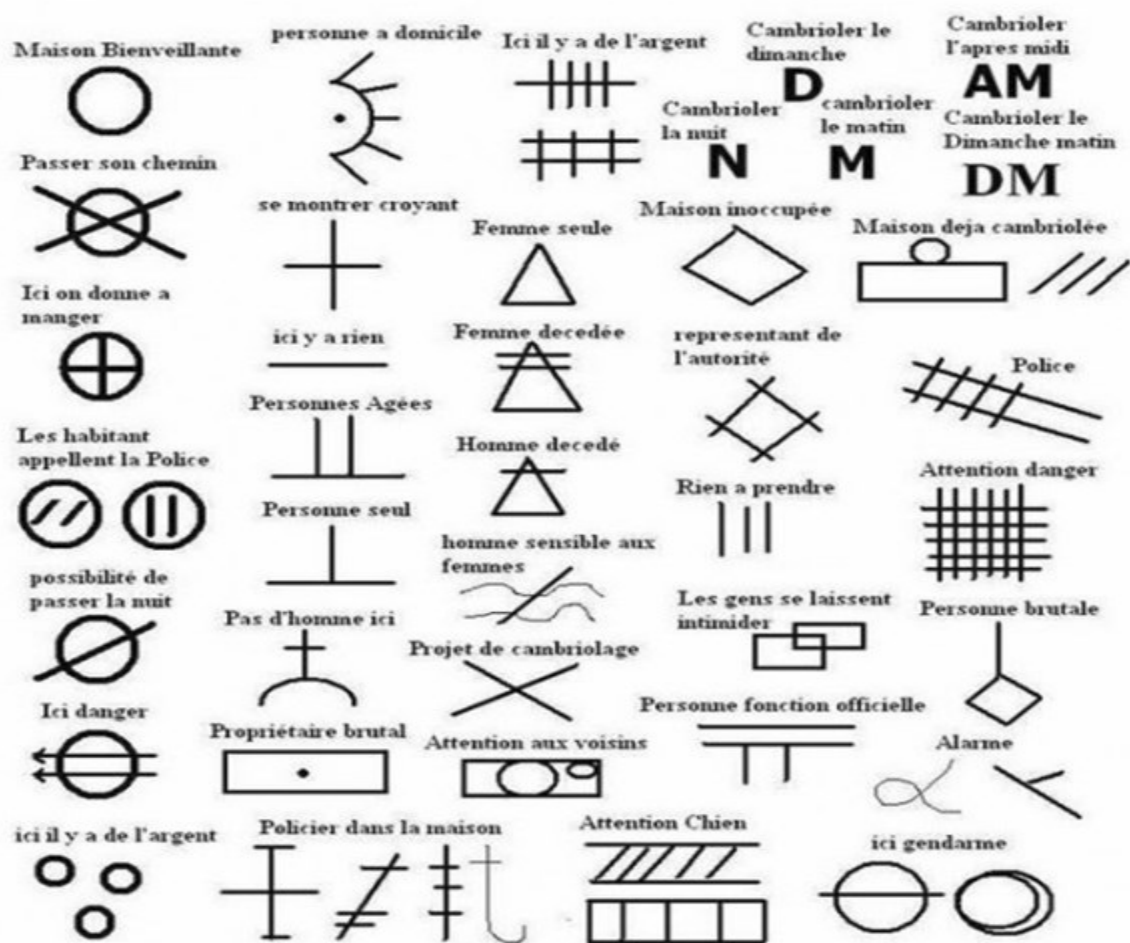
A noter enfin que pour le centième anniversaire de l'armistice, l'association qui s'investit beaucoup dans les recherches sur l'histoire de la commune, proposera une exposition sur Walincourt et Selvigny pendant la guerre de 1914-1918. Pour la circonstance Henry COURTECUISSÉ exposera ses plus beaux spécimens de cartes et de photos anciennes et Jean-Pierre GAVERIAUX publiera un nouvel ouvrage consacré aux Poilus de Walincourt et de Selvigny jetés dans la tourmente.

Pour l'équipe d'animation du moulin
Christine WAYEMBERGE

Les personnes intéressées peuvent contacter Nadine WAYEMBERGE (03 27 82 75 18) ou Jean-Pierre GAVERIAUX (03 27 82 71 79) - Le prix de vente est de 30 € - Règlement par chèque à l'ordre de : « les amis du moulin Brunet ».

[A PARTAGER] Cambriolages, des signes qui ne trompent pas !

29 avril 2014, 10:54



Le service prévention du SIAVED vous informe que des composteurs en bois 400L à 12,50€, 600L à 14.50€ et 800L à 18€ sont désormais disponibles à la vente.

Le bon de commande est téléchargeable sur le site internet du SIAVED : http://www.siaved.fr/fileadmin/SIAVED/SIAVED/Reduire_mes_dechets/bon_de_commande_prevention_composteurs.pdf

Vous pouvez également vous le procurer en mairie



1918-2018

Commémoration du 100^e anniversaire de la fin de la guerre et de l'armistice du 11 novembre 1918

Dans le cadre du Devoir de Mémoire envers toutes les victimes de ce terrible conflit, nous reviendrons sur cette période de l'occupation allemande dans notre village au travers de cartes photos allemandes.



Sur la droite, l'Estaminet de la mairie (LEFEBVRE-TELLIEZ)

Kantine (cantine)

Sur la place, chez Jules GONTHIER.

Arrivage d'un chariot lourdement chargé de tonneaux.

L'alcool était indispensable pour le moral des troupes qu'elles soient françaises allemandes ou anglaises. Il était consommé sans modération



Ein Krankensaal.. Une infirmerie allemande. Elle devait être installée dans une des classes de l'école située à gauche de la mairie.

En encarté : *Deutsche Rastenstube*...salle de repos. Mais où était-elle située ?

Carte datée du 1er janvier 1917

Vue du carrefour avec, à gauche la Coopérative, aujourd'hui disparue et remplacée par la supérette et son parking.

On peut lire diverses inscriptions en allemand :

Sur le mur de la coopérative à gauche : *zur Bade-Anstalt* les bains douches, *Zum Stinkraum* centre de désinfection

Sur le fronton du café à droite (aujourd'hui la poste) *Pommerscher'hop* maison du barbier de Poméranie



Carte datée du 20 juillet 1917

Le soldat DIETRICH espère être de retour dans 14 jours....

Photos et textes
Henry Courtecuisse



Carte datée du 1er octobre 1918

On aperçoit les allemands donnant un concert dans le kiosque sur la Grand Place.

Quel pouvait-être leur état d'esprit, en cette fin de guerre, à un mois de l'Armistice ?

Certainement humiliés, mais également soulagés d'en finir avec ce conflit qui dure depuis 4 ans. n'oublions pas que la ligne HINDENBURG était à moins de 15 km et que les troupes stationnées à Walincourt et aux environs montaient souvent au front, à tour de rôle, et dans des combats violents et très meurtriers.

L'Amicale du Personnel communal

Organise un repas moules-frites ou rôti de porc-frites

Le SAMEDI 7 avril 2018

OVERTURE DES PORTES A 19 H 00

SALLE DES FÊTES de L ETOILE

TARIF

12€ Adultes et 6€ Enfants jusque 6ans

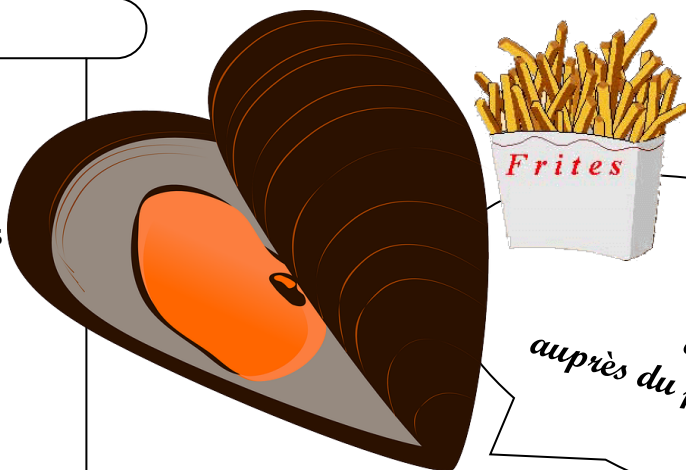
MENU

moules-Frites
Ou
Roti de porc-Frites

Fromage

Tarte

Boissons
non comprises



Inscription en
mairie aux heures
d'ouverture ou
auprès du personnel

**ENEZ
NOMBREUX**

BULLETIN D'INSCRIPTION à déposer en Mairie

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____

Nbre

MOULES FRITES _____	x 12 = _____
MOULES FRITES _____	x 6 € = _____
ROTI PORC FRITES _____	x 12€ = _____
ROTI PORC FRITES _____	x 6€ = _____
TOTAL _____	

(chèque à l'ordre de l'Amicale du personnel)

